

**D. Jacques-Jouvenot, Y. Martin,
(dir.), Santé et mal-être en
agriculture, Éditions des archives
contemporaines, 2025, 72 pages**

28 janvier 2026



Cet ouvrage, publié en novembre 2025, rassemble trois contributions sur le thème du mal-être en agriculture. Il s'agit de travaux présentés lors d'un colloque d'octobre 2023, sur « Santé et malaise en agriculture », fruit du partenariat entre l'université de Franche-Comté et la Mutualité sociale agricole de cette même région.

À partir d'une enquête socio-anthropologique menée en zones Comté et Saint-Nectaire auprès de jeunes en lycée agricole et d'aidants intervenant sur des exploitants en difficulté, D. Jacques-Jouvenot et S. Guigon analysent le lien entre mal-être agricole et transmission des savoirs. Elles soulignent le décalage entre l'idéalisation du métier et l'importance croissante des tâches de gestion. La division sexuée des activités au sein de l'exploitation, qui conduit souvent les femmes à assumer la gestion administrative et comptable, perdure dans les représentations des jeunes en formation. Les garçons délaissent ainsi les enseignements « scolaires », tournés vers les aspects administratifs, au profit des apprentissages techniques. Or, le retrait progressif des femmes des exploitations laitières laisse ces éleveurs démunis

face à une « paperasserie » devenue importante dans l'exercice du métier. Ce sentiment d'incompétence augmente le risque suicidaire des exploitants.

N. Deffontaines revient, lui, sur le sur-suicide des agriculteurs par rapport aux autres catégories socio-professionnelles, en tant que fait social structurel. Il identifie plusieurs situations suicidogènes : lorsque l'injonction de transmettre le patrimoine entre en conflit avec le désir d'autonomie des jeunes ; quand l'héritage est refusé, provoquant chez les cédants un sentiment de « vie perdue » ; enfin dans les situations de disqualification sociale et de rupture des liens (divorce, deuil), qui touchent davantage les petits exploitants. Selon l'auteur, le modèle d'exploitation familiale soutenu par les politiques publiques génère des pressions normatives et des coûts psychiques difficilement supportables par les agriculteurs.

Enfin, S. Célérier s'intéresse au décalage entre la surmortalité des agriculteurs par suicide et les résultats apparemment rassurants des enquêtes sur leur santé mentale. Cette contradiction viendrait d'outils de mesure inadaptés, conçus pour le salariat, qui captent mal les spécificités du travail agricole. En particulier, l'indépendance juridique des exploitants se traduit par une subordination économique à l'aval de la filière et par une emprise du travail sur leur vie privée. En outre, les biais de déclaration liés à une résistance « culturelle » à la douleur contribuent à occulter leur niveau réel de détresse. L'auteure conclut sur la nécessité de faire évoluer les indicateurs pour intégrer les contraintes financières et réglementaires propres à l'activité agricole.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : [Éditions des archives contemporaines](#)